

**Compte-rendu du Conseil de l'ED Sciences du Végétal  
du 10 février 2022 en visioconférence**

Présents en visioconférence : E. Aleksenko, B. Alunni, A. Boualem, O. Bouchabke, C. Bourbousse, F. Budar, M. Cren-Reisdorf, M. Delarue, N. Delpierre, S. Derminon, C. Emmenecker, M. Fournier, A. Gratias-Weill, E. Jenczewski, A. Jugan, M. Lardos, R. Le Hir, C. Lelandais, D. Manicacci, S. Merlot, S. Nadot, J. Noah, T. Rouxel,

Excusés : C. De Vitry, T. Flutre, D. Laloi, C. Raynaud, M. Viaud

Secrétaire de séance : M. Fournier

Début de la séance : 9h30.

- **Audition des doctorants et des doctorantes recruté.e.s hors concours**

- ✓ Martin PHILIPPE
- ✓ Amira BOUKHERISSA
- ✓ Nathan FERCHAUD
- ✓ Manon LARDOS
- ✓ Mariana TISCARENO ANDRADE

Une discussion est initiée sur la place des équipes ne travaillant pas sur des modèles végétaux, les thématiques de certaines équipes s'étant élargies pour étudier par exemple les champignons, les tortues ou les renards. Ces équipes ont tout à fait leur place au sein de l'ED SEVE qui vise à élargir son périmètre scientifique avec une politique inclusive des équipes historiquement affiliée à l'ED.

Suite à une rencontre avec la responsable de l'ED du Museum, Nathalie MACHON, en octobre 2021, il a été convenu que l'ensemble des formations de l'ED SEVE serait ouverte à leurs doctorants et réciproquement.

- **Modalités du concours de juin 2022**

Cette rencontre a aussi été l'occasion de comparer les modes de fonctionnement pour le concours de recrutement.

Ainsi, à l'ED Museum,

- ✓ Jury : il n'y a pas de rapporteurs. Le jury est composé de 2 sous-jurys de 15 personnes dont la composition varie sur 5 ½ journées. Il est composé du Conseil de l'ED + invités externes+ 2 doctorants qui sont autorisés à poser des questions. Enfin, le Président du jury fait partie de la direction de l'ED. Ce système n'a jamais été mis en place à notre ED, considérant que le jury était souverain. Nous avons la désignation de 4 rapporteurs sur chaque sujet depuis l'année dernière, ce qui permet de poser des questions approfondies tout en diluant l'effet rapporteur
- ✓ Dossier du candidat : format du sujet plus restreint + seulement un CV+ lettres de soutien. Le dossier scolaire et les rangs de classement sont pris en compte dès le départ dans le classement.
- ✓ Possibilité de rééquilibrage sur des critères politiques (affectation dans les unités, ratio H/F etc...)

La direction de l'ED SEVE propose certaines modifications pour le concours 2022 :

- ✓ La directrice, Marianne DELARUE Présidente du jury, Sophie NADOT faisant également partie du jury

- ✓ Les membres internes de l'ED sortent et ne votent pas sur les projets de leur propre labo
- ✓ Prise en compte du classement académique
- ✓ Quota à respecter en fonction des exigences de l'université Paris Saclay (laboratoires hors du périmètre de l'UFR des Sciences ou hors de celui de Paris Saclay)
- ✓ Quota parité H/F si > à 2/9
- ✓ Quota par laboratoire si écart trop important proportionnellement au nombre de candidats (max +/- 2rangs)

Après discussions, le Conseil accepte que la directrice de l'ED soit Présidence du jury et que la directrice adjointe en fasse partie. Cela permet un effet mémoire très intéressant, la composition des jurys étant différente chaque année. Par contre, l'ajustement des résultats sur +/- 2 rangs en fonction des quotas H/F et répartition par laboratoires n'ont pas fait consensus et seront de nouveau discutés lors d'un prochain Conseil. Une majorité de participants est contre la discrimination positive. Proposition est faite notamment de départager que les seuls ex-aequo sur les listes complémentaires par exemple. Les modifications seront proposées dans une configuration extrême de disparité importante sur la représentativité des laboratoires. L'ED va gérer le classement des notes de master.

9 contrats doctoraux du MESRI sont pérennisés chaque année pour notre ED, selon le plan quinquennal.

Les dossiers de candidature intégreront désormais le classement au master. L'oral de présentation conserve les mêmes modalités. La grille critériée à l'attention du jury est également inchangée.

- **Parrainages et marrainages**

Nous avons recensé une liste de parrains et marraines volontaires au sein de chaque laboratoire. Ils auront pour mission d'être à l'écoute des doctorants en cas de problème, conflit humain ou autre et de remonter les faits à la direction de l'ED notamment.

Une formation à l'encadrement doctoral, gestion de conflit leur sera proposée dans la mesure du possible, en l'absence de formation antérieure de ce type.

Une réunion en présentiel et une lettre de cadrage seront organisées. Une boîte à outils sera mise en place afin de savoir qui contacter en cas de problème humain, éthique etc...

- **Bilan CSC**

7 candidat.e.s chinois ont été auditionnés lors du Conseil de l'ED du 17 janvier 2022. 5 ont été classés. Cette année, il y a eu moins de candidatures que de bourses proposées. Néanmoins, le CSC va faire la sélection des candidats.

- **Questions diverses**

S. MERLOT considère que la demande de validation et de signature du directeur d'unité lors de la 1<sup>ère</sup> phase de proposition du sujet de thèse pour le concours de l'ED alourdit le fonctionnement, surtout pour les grosses unités ; l'avis favorable du DU étant déjà exigée lors du dépôt sur ADUM.

M. DELARUE répond que c'était une demande du Conseil, certains DU se plaignant de découvrir tardivement certains projets lors de la 2<sup>ème</sup> phase de dépôt sur ADUM.

Le prochain Conseil de l'ED est décalé du 5 au 12 mai en fonction des vacances scolaires. Il sera consacré au devenir professionnel des docteurs.

Julie NOAH, Présidente de Doc'en Herbe nous informe de la tenue des prochaines journées PhD Days les 22, 23 et 24 juin 2022, réunissant des scientifiques du secteur académique et privé. L'EPSR qui avait lieu chaque année a été annulé en 2020 et 2021 en raison des conditions sanitaires. L'évènement est relancé avec la venue de 20 doctorants hollandais de Wageningen.

Fin du Conseil à 13h.